

Canton de DOLE 1



Christine RIOTTE

CONSEILLERE DEPARTEMENTALE

Jean-Baptiste GAGNOUX

VICE-PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

tiendront une permanence sur votre canton, à la Mairie de SAMPANS, sans rendez-vous.
(Merci de vous munir des documents nécessaires à votre dossier)

Mardi 26 octobre 2021
de 18H00 à 19H00

MAIRIE DE SAMPANS

D'autres permanences ont lieu sur le Canton.
Pour tous renseignements, vous pouvez contacter notre secrétariat au 03 84 87 33 27